

**Quel rassemblement aujourd'hui et pour les élections régionales de 2010 ?
Quel bilan ? Pour quelles perspectives ? Quelle union à gauche ?**

Avertissement :

Les rencontres d'été du PCF en Bretagne constituent chaque année un rendez-vous préparatoire de la rentrée sociale et politique.

Cette rentrée 2009 est caractérisée par une tension sociale extrême touchant l'ensemble de nos activités au point de menacer la Bretagne de récession ; Bien entendu, cette situation suscite de nombreuses luttes sociales qui posent en des termes nouveaux l'urgence du rassemblement pour résister et pour esquisser des choix politiques en rupture avec les options du capitalisme mondialisé.

C'est aussi dans ce contexte que s'engage la préparation des élections régionales de 2010 et il n'est pas démesuré de dire que la droite est d'ores et déjà en campagne pour reconquérir un maximum de Régions.

Le présent document constitue le point de départ de la construction politique que les communistes entendent mettre en débat dans la perspective de ces élections.

Après les rencontres des 28 et 29 août, un premier document, enrichi des contributions et échanges qui s'y sont déroulés, sera édité et pourra être mis à disposition du plus grand nombre pour poursuivre le travail sur les contenus politiques.

Le 21 /08 /2009

Gérard LAHELLEC

Quel rassemblement aujourd'hui et pour les élections régionales de 2010 ?

Quel bilan? Pour quelles perspectives? Quelle union à gauche?

La démarche de rassemblement doit porter le plus loin possible, y compris dans la préparation des élections régionales :

Au plan social et des luttes, la démarche d'union et de rassemblement reste d'une brûlante actualité. Dans le prolongement de ces luttes et en cohérence avec celles-ci, les communistes considèrent qu'il convient de prolonger au plan des contenus et de la démarche politique, la même démarche unitaire.

A partir du travail engagé en 2004 et dans le prolongement des batailles communes que nous avons vécues depuis dans les luttes sociales puis à l'occasion des élections européennes avec le front de gauche, notre ambition, au-delà du travail en commun entre organisations, c'est l'implication citoyenne et populaire. En effet, la démarche de rassemblement doit porter le plus loin possible pour être véritablement populaire et majoritaire. Face à une

droite bien décidée à essayer de prendre appui sur le résultat des élections européennes pour reconquérir des Régions, nous croyons à la démarche positive qui est la nôtre, centrée sur la construction transparente de l'unité autour de projets et de contenus. Nous proposons donc de ne pas figer à priori les frontières ou les limites du rassemblement. S'adresser à toutes et tous, sans exclusive, sur une démarche exigeante, peut créer des dynamiques plus fortes et engager un processus de nature à répondre ainsi à l'attente de tout le peuple de gauche, qui souffre de l'absence d'alternative.

Les élections régionales de 2010 :

Les élections régionales de 2010 sont le prochain grand rendez-vous électoral après les élections européennes. Ces élections constituent aussi le dernier scrutin dans lequel l'ensemble des Français pourra voter avant l'élection présidentielle de 2012. Enfin, elles sont censées constituer une étape transitoire, les conseiller(e)s régionaux étant élu(e)s pour un mandat de 4 ans, dans la perspective de l'évolution des institutions voulue par le Président de la République et prévoyant une modification totale des systèmes de représentation en 2014. Cette modification des institutions constitue en réalité une contre réforme

visant à réduire la portée du rôle de la représentation démocratique, afin que celle-ci ne contrarie pas les politiques libérales.

C'est dans ce cadre également que le Président de la République va engager sa campagne dans la perspective des élections présidentielles de 2012 et d'ores et déjà l'UMP située, comme enjeu des prochaines élections régionales, la perspective de gagner entre 5 et 10 Régions actuellement détenues par la gauche. (d'autres enquêtes d'opinion situent cet objectif comme crédible si on se réfère aux dernières consultations électorales).

Dans ces conditions, l'enjeu est triple :

- Tout mettre en oeuvre pour empêcher la droite de reconquérir les Régions qui avaient été gagnées par la gauche en 2004.
- Créer les conditions d'un renforcement de l'ancrage à gauche des majorités régionales.
- Conforter et Renforcer dans ces conseils régionaux le poids des élu(e)s communistes.

Mais cela sera une rude bataille:

Ces objectifs sont atteignables mais cela sera une rude bataille, y compris en Bretagne. Les ambitions de l'UMP sont fixées ; une partie des écologistes, qui espèrent rééditer la percée d'Europe Ecologie, prônent une stratégie d'autonomie; Le parti de gauche, par la voix de JL Mélenchon, préconise la réalisation de listes du Front de Gauche, sans les socialistes, au premier tour ; Le parti socialiste prône pour l'instant, au plan national, des stratégies d'alliance à la carte ; D'autres formations dites d'extrême gauche, suggèrent la réalisation de programmes anticapitalistes à l'occasion de ces élections, tandis que d'autres parmi celles-ci demandent au PCF d'établir un «bilan critique» de leur participation aux exécutifs régionaux ; enfin, d'autres de ces formations suggèrent

quasi explicitement de renoncer à toute perspective d'alliance avec le PS.

Après avoir raté l'union aux élections européennes, le PG et le NPA qui se sont rencontrés à la fin du mois de juin se sont prononcés pour des listes de gauche sans le PS avec l'ensemble des partenaires du Front de Gauche (invités donc à s'aligner derrière cette annonce).

Il est troublant aussi de constater que des composantes politiques, qui ont jusque là refusé toute participation au Front de Gauche à l'occasion des élections européennes, s'érigent aujourd'hui en donneuses de leçons...au Front de Gauche, s'agissant des élections régionales!

Ces situations appellent clarifications et précisions.

*Ne pas se laisser le débat s'engager sur des objectifs qui n'ont rien à voir avec l'intérêt du peuple
– ne pas faire dire à certains résultats électoraux ce qu'ils ne disent pas !*

Incontestablement, le **Front de Gauche** a constitué une **novation politique** à l'occasion des élections européennes; cette construction commune a joué un rôle décisif pour que de nouvelles personnalités s'engagent dans la campagne électorale et ceci a été très déterminant pour **assurer la réélection des deux députés communistes** (tête de listes du Front de Gauche) au parlement européen. Il convient donc de tenir compte de cette dimension nouvelle dans le

paysage politique à gauche et qui entrouvre la porte au commencement d'une construction nouvelle.

Il convient donc à la fois, de tenir compte de cette aspiration nouvelle à une construction nouvelle dont nous avons vécu les premiers balbutiements, et dans le même temps, ne pas faire dire aux résultats des européennes ce qu'ils ne disent pas. Ainsi, par exemple, ces relatifs bons résultats par endroits peuvent parfois masquer le fait que l'influence du PCF continue à subir une érosion.

Mais suggérer que des listes du Front de Gauche se constituent, par opposition aux listes d'union constituées avec le Parti Socialiste et à ce qui se fait aujourd'hui dans les Régions où les communistes participent aux exécutifs, relève du parti pris dont l'objectif n'est pas de répondre aux attentes populaires ni aux revendications sociales ni de construire un front populaire majoritaire.

S'appuyer sur les résultats du Front de Gauche pour morceler un peu plus la gauche, en laissant croire que ce que le peuple attend c'est de voir les communistes quitter les exécutifs des collectivités dirigées dans le cadre de listes d'union avec les socialistes relève de la pure usurpation.

Considérer que le message sorti des urnes au soir des européennes constituerait un désaveu de la participation des communistes dans les exécutifs des Régions n'est pas acceptable; si c'était vrai, il faudrait alors que les communistes démissionnent tout de suite des places qu'ils occupent dans les différents exécutifs

des collectivités! Personne ne le réclame mais si les communistes, par pure hypothèse, faisaient ce choix là, il n'y aurait assurément aucune composante politique pour les retenir ! Ce serait aussi un grand service rendu à la droite qui, après les européennes, a clairement annoncé par la voix de M Raffarin son objectif de reconquérir les Régions.

Le résultat du Front de Gauche ne peut donc pas être interprété comme un appel du peuple à régler des comptes à gauche mais plutôt comme un **appel à la persévérance et à la pugnacité pour oeuvrer partout au rassemblement et à l'union** contre la droite et contre les politiques libérales, car dans la déconvenue électorale de la gauche aux élections européennes, le seul point d'ancrage solide et déterminé à gauche est représenté par le résultat obtenu par les listes du Front de Gauche.

Tenir compte de la loi électorale :

Il est une autre réalité qui s'impose à toutes les composantes politiques : c'est la loi électorale. Pour prétendre mener une liste de manière autonome et avoir l'assurance d'être présents au second tour, il faut obtenir 10% au premier tour et pour pouvoir fusionner avec une autre liste au second tour, il faut franchir la barre des 5% au premier tour. Outre le fait qu'il ne serait pas compréhensible de refuser l'union des forces de gauche et de porter une nouvelle division à gauche après avoir participé pendant 5 ans à des exécutifs dans un cadre unitaire à gauche, un autre constat s'impose : la réalité électorale peut varier d'une région à une autre ; il y a même des différences régionales au sein d'une même grande région composant la circonscription électorale des élections européennes. C'est une preuve supplémentaire de l'impossibilité de

transposer pour les élections régionales la construction qui a prévalu pour les élections européennes.

Enfin se pose en toute hypothèse la question de la représentation de chaque composante du front de gauche sur chaque liste. Transposer aux élections Régionales l'exemple de ce qui s'est mis en oeuvre pour la construction des listes aux élections européennes, ce serait admettre la constitution de listes où la présence communiste serait divisée par plus de deux et convenir, à priori, en cas d'élection, que le nombre d'élus communistes soit aussi divisé par deux, ce qui ne serait ni juste ni réaliste.

Sauf à prendre le risque de transformer le scrutin de prochaines régionales en champ d'expérimentation pour des listes de témoignages, admettant à priori l'hypothèse de n'avoir aucun(e) élu(e) de la gauche de transformation sociale dans un grand nombre de

Régions, l'objectif poursuivi doit être d'une toute autre nature.

Se poser les mêmes questions que celles que renvoient les luttes sociales à toute la gauche !

Dans le contexte que nous vivons, où les colères sont chaque jour plus vives, les attentes sociales plus fortes, les menaces de privatisations et de dérégulations toujours plus exacerbées, la question que doit se poser toute la gauche, et au sein de celle-ci tout le Front de Gauche, doit être la même question que renvoient le mouvement social et les luttes à toute la gauche !

Les cheminots, les Dockers et agents des installations portuaires, les agents de lycées, les usagers des services publics régionaux, le mouvement associatif et sportif, les enseignants, les agents des services publics, les paysans et les pêcheurs, les citoyennes et

les citoyens attaché(e)s à la préservation d'un environnement de qualité, l'ensemble des salariés actifs et privés d'emplois, les retraités, ne peuvent pas être indifférents aux actions de résistance au libéralisme et de réponse aux attentes sociales qui peuvent être conduites par des majorité de gauche dans les Régions. N'est ce pas à la construction de ces majorités là qu'il est urgent de s'attacher ? C'est à la construction de cet objectif prioritaire que doivent s'attacher toutes celles et tous ceux qui se réclament de l'élargissement du Front Gauche ; le risque n'est pas qu'il y ait trop de monde à s'engager dans cette voie et pourtant le temps presse!

Ouvrons en grand le chantier des contenus transformateurs :

En ouvrant en grand le débat sur le bilan sur l'exécution du mandat qui s'achève et en engageant un processus démocratique et populaire de concertation des populations pour travailler sur les contenus transformateurs que devrait porter un projet régional authentiquement de gauche, les communistes ne fixent aucune limite à priori, au rassemblement majoritaire qui devrait se réaliser dans la perspective de ces

élections. Les sensibilités les plus déterminées à faire valoir ces options, résolument ancrées à gauche, doivent en être les meilleures initiatrices et il y a du pain sur la planche ! Mais déjà, dans le cadre de l'exercice du mandat qui vient de s'écouler, des options transformatrices et clairement antilibérales ont été mises en oeuvre.

D'où partons nous ?

Dans le cadre de la préparation des élections régionales de 2004, les communistes avaient déjà travaillé avec les représentant(e)s du mouvement social et associatif pour élaborer un premier projet intitulé : «pour une Bretagne solidaire des hommes et des territoires». Ce projet, après de multiples rencontres et initiatives avait fait l'objet de deux

réécritures avant d'être intégré dans le projet commun «Bretagne à Gauche, Bretagne pour tous». C'est sur la base de ce programme que l'union entre le PS, le PCF et une diversité de personnalités progressistes se réalisait dès le premier tour de l'élection? Les Verts et les Régionalistes ne rejoignant la liste d'union qu'au second tour.

Mais à partir de cette expérience, un premier constat s'impose : c'est bien sur la base de la dynamique du premier tour où la liste d'union avait obtenu 38% des suffrages que la gauche l'a emporté haut la main au second avec 58% des voix. En effet, c'est au premier tour que se crée la dynamique qui permet de l'emporter au second ; ce simple rappel à ce qui avait été mis en oeuvre en 2004 prouve:

1. Que la bataille sur les contenus est un atout

Un bilan politique 2004-2010 qui porte loin :

Les communistes ne craignent pas de porter un regard critique sur le bilan politique de leur participation à l'exécutif régional depuis 2004.

Avec 8 élu(e)s régionaux et trois membres à l'exécutif régional, les communistes assument des responsabilités électives de premier ordre et confortent leur rayonnement sur l'ensemble du territoire régional. En outre, leurs délégations sont des délégations de première importance.

Dans le même temps, le programme mis en oeuvre au plan régional n'est pas un «programme communiste» ni un «programme socialiste». En outre, le bilan doit à la fois s'apprécier globalement, comme le bilan global d'une majorité diverse mais ce bilan doit aussi s'apprécier au regard de l'apport spécifique de la composante de sensibilité communiste.

Globalement, le bilan de la majorité sortante peut s'apprécier positivement au regard de certaines options fondamentales constitutives de l'identité de gauche. Il en est ainsi du point de vue du renforcement du rôle de l'institution publique, du renforcement du fonctionnement de l'institution elle-même, du confortement des missions de services, tels que les investissements dans les lycées, la mise en place des «chèques livres» ; mais ces options fondamentales, ce sont aussi la mise en place des instances de concertation en matière de démocratie participative, la

- pour construire l'union sur des contenus alors qu'il est de notoriété publique que les accords de second tour sont avant tout des accords sur
2. des places dans le cadre de la fusion de listes. Que des contenus exigeants portés dès le premier tour ne constituent pas un obstacle pour que l'union plus large encore se réalise au second.

mise en oeuvre de dispositions indemnitaires pour les personnels, le déploiement de politiques sociales parties intégrantes du développement régional et l'instauration de politiques environnementales audacieuses à travers, notamment, l'agenda 21. Mais il est également vrai que ce bilan s'est également «enrichi» de l'apport des délégations communistes avec par exemple:

- La mise en oeuvre d'une politique de l'égalité et de qualité de l'emploi (qui a fait l'objet de plusieurs débats politiques!).
- La mise en oeuvre d'une politique de développement du sport et de développement de l'accès au sport.
- Une politique de développement des transports publics hissant la Bretagne au premier rang de la croissance nationale pour la 3ème année consécutive.
- Une politique de réouverture de lignes ferroviaires, de modernisation de toutes les gares et de renforcement des dessertes ferroviaires sur la totalité du territoire régional et accessibles à toutes les catégories sociales...ces politiques ayant reçu le soutien de toutes les associations de demandeurs d'emplois et d'associations de lutte contre la précarité...
- Une convention signée avec la SNCF pour une durée de 7 ans et selon des dispositions prévoyant les meilleures conditions de desserte sans remise

en cause de l'exercice du droit de grève...

- Une démarche déterminée menée auprès des instances européennes pour obtenir le financement par l'Europe des travaux ferroviaires sur le territoire infra-régional..(fonds FEDER alors que l'Europe a cherché à s'abriter derrière les critères de Lisbonne pour en refuser le principe).
- La conduite du projet de «Bretagne à Grande vitesse» mué en plan ferroviaire breton pour mettre le progrès, la modernité et la grande vitesse au service de tous et en évitant que le Projet de la grande vitesse se réalise par le truchement d'une Délégation de Service Public... (appel à concurrence).
- La réalisation de la décentralisation portuaire selon le principe de la préservation de l'intégralité et de l'unicité de la domanialité publique maritime et avec mise en exploitation prévoyant que les ressources des ports de commerces aillent au financement de leur développement... Avec concertation des acteurs et salariés portuaires...

Ces quelques exemples (non exhaustifs) illustrent plusieurs choses :

La cohérence politique que constitue la lutte pour faire de l'union la plus large des forces de gauche et de personnalités progressistes un objectif politique.

Encore une fois, nous sommes bien dans un contexte où l'objectif n'est pas exactement de battre la droite aux élections Régionales mais d'empêcher la droite de prendre sa revanche et de renforcer son pouvoir pour mettre en oeuvre sa vaste politique antisociale de dérégulations et de privatisations.

Aujourd'hui, la gauche, avec la participation des communistes, est sortante au niveau Régional.

Dès lors, plusieurs questions se posent :

- Y aurait il moins de raisons aujourd'hui qu'en 2004 de se rassembler pour faire front à la droite

1. Le bilan de la majorité sortante porte une empreinte identitaire de gauche.
2. Ce bilan ne suffit pas pour changer assez la vie des gens.
3. Ce bilan porte l'empreinte de l'identité communiste bien au delà de l'influence communiste en Bretagne.
4. Ce bilan apporte plusieurs illustrations quant à la possibilité de mettre en oeuvre des politiques modernes et d'avant garde sans avoir recours aux privatisations et aux mises en concurrence...

Ces éléments de bilan sont constitutifs du bilan critique qui doit être fait mais dans ce bilan il faut aussi, bien entendu, intégrer ce qui se fait de moins bien, voire ce qu'il y a de contestable; dans le même temps, il convient de définir les contenus transformateurs sur lesquels les forces vives peuvent s'engager et se mobiliser pour faire prévaloir des options régionales résolument progressistes : c'est aussi sur ces bases que les communistes mettent en débat la proposition de construction du front le plus large des forces de gauche.

et l'empêcher de reconquérir la(es) Région(s)?- La réponse est évidemment non, sachant de surcroît que ces élections constituent de surcroît un round de la droite de nature à préparer sa réélection à l'élection présidentielle de 2012.

- L'union de nature à créer la dynamique qui permet de gagner au second est elle moins nécessaire aujourd'hui qu'en 2004? - La réponse est évidemment non or, si on se réfère aux résultats des dernières élections on ne peut pas exclure la possibilité pour la droite de regagner des Régions.

- Le bilan politique de la participation des communistes à la majorité de gauche du Conseil Régional constitue-t-il un défaut de nature à peser négativement sur les aspirations populaires et les revendications sociales? - La réponse, nous l'avons vu, est non; en outre, en faisant prévaloir des options qui ne constituent pas un alignement sur les dogmes du libéralisme, nous donnons de la crédibilité à «un autre possible», d'une part parce que ça existe et, d'autre part parce que ça fonctionne. Enfin, la participation des communistes à l'exécutif n'a pas eu pour effet de réduire la portée des luttes sociales.

Le bilan de l'action menée au cours du mandat écoulé, y compris les actions relevant de l'initiative des élu(e)s communistes, doit-il être abandonné au seul Président sortant de l'exécutif Régional? C'est ce que feraient les communistes en décrétant qu'ils n'ont rien à voir avec la majorité sortante pour lui préférer une autre alliance et une autre stratégie politique. A l'inverse, si nous nous prévalons de ces actions positives, nos concitoyens seraient alors fondés à nous demander pourquoi nous ne sommes plus dans une démarche d'union.

- L'option retenue par certaines composantes de «la gauche de la gauche» de refuser à priori toute union avec le PS constitue-t-elle une option de nature à porter une alternative crédible pour battre durablement la droite? La réponse est non. En effet, en fixant à priori et sans discussion l'option de l'impossibilité de se mettre d'accord sur les contenus avec le PS pour justifier le refus de listes d'union dès le premier tour, est une manière de clore le débat sur les contenus avant que celui-ci ait eu lieu; en outre, cette position édulcore et fixe pour négligeables les actions (antilibérales!) menées par les communistes dans les instances

sortantes. Enfin, en fixant comme principe à priori que toute union est impossible au premier tour, comment expliquer que celle-ci irait de soi au second?... sachant de surcroît qu'il faut dépasser les 10% au premier tour pour pouvoir prétendre se maintenir; mais se poserait de toute manière la question de la répartition des postes par sensibilité au sein de la liste «de la gauche de la gauche qui se serait constituée»; cela constituerait un marchandage politique dans lequel les communistes seraient invités à réduire leurs prétentions en nombre d'élu(e)s pour faire de la place aux autres composantes de la liste! Ceci ne constitue pas véritablement une action de grande pureté révolutionnaire! Enfin, dans le cas (très probable) où cette liste de «gauche de gauche» n'atteignait pas les 5% au premier tour (la liste du Front de Gauche a obtenu 5,02% aux européennes en Bretagne) nous n'aurions pas d'autre solution au second que de s'appeler à soutenir la liste de gauche arrivée en tête au premier tour...Ce serait pour le coup, affaiblir assurément le combat dit «antilibéral»!

- Ceci peut constituer le pire des scénarios depuis que les Régions existent : une droite qui reprendrait les rênes dans les Régions et dont nous porterions une part de responsabilité, mais avec dans ce cas, par exemple en Bretagne, 0 élu(e) communiste au Conseil Régional!

Nous proposons évidemment de refuser ce scénario du pire et c'est la raison pour laquelle la priorité que nous proposons c'est de travailler les contenus politiques pour gagner au front le plus large de toutes les forces de gauche et personnalités de progrès.

Une nécessité absolue de porter avec détermination les revendications économiques et sociales.

C'est un lieu commun de dire que la crise mondiale du capitalisme produit ses effets désastreux en Bretagne. Il serait également erroné de tendre à accréditer l'idée que cette crise peut trouver une issue dans la recherche d'options régionalistes s'accommodant du libéralisme ambiant ; il arrive pourtant que certaines options sur certains thèmes tendent à travers une approche «localiste», à accréditer qu'il existerait des solutions aux problèmes que nous connaissons sans nécessairement remettre en cause le capitalisme, le marché et la libre concurrence.

Dans ce contexte, il arrive aussi que la sensibilité légitime de l'opinion aux questions environnementales soit utilisée pour justifier un certain nombre d'abandons en matière de développement (agriculture par exemple ou encore infrastructures routières telle que l'axe central par exemple).

Pourtant, il n'est pas démesuré de dire que l'accumulation des crises dans les différentes filières de production (agriculture et industrie) risquent de générer un processus durable de perte d'activités et de désindustrialisation de la Bretagne.

Esquisse d'un programme dans le cadre des élections régionales de 2010

En avril 2004, les électrices et les électeurs ont largement choisi l'équipe conduite par Jean-Yves Le Drian pour qu'elle mette en œuvre un autre projet, une autre politique en Bretagne.

Les communistes avaient largement contribué à l'élaboration du programme, cela en sollicitant nombre de compétences et d'avis d'acteurs progressistes de notre région et, dès leur élection, les conseillers régionaux communistes se sont inscrits très clairement dans la perspective de sa mise en œuvre et de sa réussite.

Dès lors, il est apparu que la gauche inscrivait son action dans la durée et la cohérence, qu'elle entendait mettre en œuvre le programme pour lequel elle avait été élue avec la volonté d'améliorer concrètement la vie des Bretonnes et des Bretons.

En 2008, nous avons rédigé et largement diffusé un bilan de l'action de la Région Bretagne et de la contribution des élus communistes. Il est en effet important, à la veille d'une nouvelle élection, de prendre la mesure des engagements pris et des actes accomplis, de la persistance des principes qui les fondaient, des valeurs de gauche qui les inspiraient.

Mais il est encore plus important de se projeter dans l'avenir –non pas seulement à partir d'un bon bilan- mais à partir de nouvelles exigences, d'ambitions renouvelées.

Les communistes bretons, dont l'implication sur les questions régionales, sur les compétences du Conseil régional a toujours été soutenue, entendent évidemment contribuer positivement à la confortation d'une politique de gauche et à l'élaboration de nouvelles orientations.

A ce moment de la réflexion, et en nous appuyant là encore sur la manière dont les élus communistes ont travaillé ces dernières années, nous entendons constituer cette contribution en nourrissant un rapport étroit avec des militants, des élus, des syndicalistes et des responsables associatifs...pour, dans un dialogue exigeant et fécond construire des propositions originales et progressistes.

Cette "méthode", ces "habitudes", cette manière en tout cas de croiser des points de vue pour avancer vers des objectifs, confortent d'abord le fait régional, la reconnaissance du rôle grandissant de l'institution régionale dans la structuration et la mise en œuvre de politiques utiles au territoire et aux habitants...et on peut même ajouter que, particulièrement en Bretagne, il y a une sensibilité renforcée aux exigences de décentralisation et aux contenus des choix politiques.

Or, le début du mandat qui s'achève -ne l'oublions pas-, aura été marqué par la mise en œuvre de la loi "dite de décentralisation" décidée au cœur de l'été 2004 sans débat et sans vote!

Il apparaît aujourd'hui que celles et ceux qui s'y sont opposés sont aujourd'hui malheureusement confortés par quelques faits...et chacun peut observer quelle sinistre cohérence a animé la politique gouvernementale en quelques années.

Ainsi, en transférant certaines compétences, l'Etat visait, outre des économies, à réduire de manière drastique son implication dans la mise en œuvre de politiques publiques et de développement pour tous des services publics.

En transférant ces compétences, l'Etat a transféré des charges vers les collectivités...et il a prétendu que ces charges seraient compensées complètement, "à l'euro-euro". Tout indique aujourd'hui que ces transferts "très mal compensés" ont fragilisé l'ensemble des collectivités, ou en tout cas les ont obligés à revisiter

leurs priorités et à recourir à la fiscalité dans des proportions conséquentes.

L'acte 3 de cette offensive inédite contre les collectivités réside dans l'objectif affiché de réduire considérablement la taxe professionnelle qui procure aujourd'hui un pourcentage très important des ressources des collectivités.

Outre la nécessité d'une grande vigilance sur les nouveaux outils fiscaux (taxe carbone...) qui pourraient renforcer l'injustice fiscale observée dans notre pays, les intentions de la droite apparaissent clairement...et le Président de la République, depuis l'émergence d'une crise aggravée, profite de cette situation pour accélérer les transferts de charge, réduire les moyens des collectivités, stigmatiser les dépenses publiques et amplifier l'austérité...

Par une habile communication, en sollicitant le bon sens et la raison, il appelle des mesures "d'économie" et range d'abord sous cet objectif toutes les dépenses utiles à nos concitoyens.

D'un mois à l'autre, d'une session du Conseil régional à l'autre, force a été de constater –pour le contester– que les services publics et les politiques de solidarité n'ont pas connu un seul moment de répit.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

Dans une société de plus en plus basée sur les connaissances et les savoirs, la formation est un facteur d'intégration et d'épanouissement individuel. Par ailleurs, elle est un des éléments qui favorise le développement économique.

En 2006, le Conseil régional de Bretagne a adopté la Stratégie Régionale Emploi – Formation dont l'idée majeure était de rechercher l'élévation du niveau de qualification de tous en incluant toutes les facettes de l'accès et de la réussite à la formation : collèges, lycées, universités, apprentissage, orientation, formations continues,...

Dans un contexte économique extrêmement difficile, le Gouvernement sollicite plutôt la notion

Comme le déclamait Jacques Prévert, il y aurait "trop de tout": en Bretagne, les hôpitaux, La Poste et l'Education nationale coûtent trop cher. En Bretagne, la Région dépense trop, la gauche dépense trop...et la droite a même commis de nombreux "livres noirs" pour le démontrer!

On le perçoit donc d'une manière plus distincte que par le passé: d'une part, le pourcentage de la richesse produite consacrée aux dépenses socialement utiles n'a cessé de diminuer au bénéfice du capital financier (lequel, pour assurer sa rentabilité, multiplie les difficultés et les drames sociaux, sollicite davantage de sacrifices) et d'autre part, la crise éclaire d'un jour nouveau ce clivage et la nécessité renforcée, pour la gauche, de décupler ses efforts en faveur d'autres politiques.

Ceci se pose avec acuité dans toutes les institutions.

En 2010, il s'agira d'à nouveau faire gagner les idées de gauche en région Bretagne, d'obtenir qu'elle amplifie encore son action, qu'elle conforte des principes et des valeurs...

Il convient donc, dès maintenant d'y apporter une active contribution. Les quelques lignes qui suivent visent à rappeler les grands domaines de compétences de la Région et d'ouvrir quelques pistes de réflexion.

« d'employabilité » (qui suppose un simple ajustement aux besoins immédiats des entreprises). Cette conception, et sa traduction en actes, est absolument contestable car la crise nous le démontre : le rapport entre l'insuffisance de la formation générale, la faiblesse du niveau de qualification et le chômage, la durée de celui-ci est tout à fait évident.

La formation ne peut donc être conçue comme un moment favorisant seulement la compréhension et l'adaptation aux exigences économiques.

De plus, de par les spécificités et les enjeux qu'elle recouvre, la formation ne peut être considérée comme une marchandise et répondre au même principe de contractualisation que tout autre produit.

Dans ce contexte, la majorité régionale a souhaité pousser des ambitions en créant un Service Public Régional de la Formation. Cela s'inscrit dans l'objectif de sécuriser les parcours professionnels. Les communistes, comme d'autres, agissent depuis longtemps pour l'obtenir approuvent et accompagnent ces dispositions.

Mais, à ce moment, il semble opportun de creuser quelques exigences et même de revisiter quelques questions.

Si la création d'un Service Public Régional de la Formation constitue un premier pas appréciable, il s'agit aussi de mesurer ce qui se fait dans chaque région pour généraliser les décisions les plus positives, celles qui permettront d'affirmer d'autres exigences pour tous.

Parmi celles-ci, se pose la question du revenu des personnes en formation, du niveau des revenus et de la pérennité de ces revenus permettant à chacune et à chacun d'aborder sa formation dans les meilleures conditions. Se former tout au long de la vie implique d'obtenir des avancées significatives...

Par ailleurs, si la formation n'est pas une marchandise, elle est pour l'essentiel assurée par des prestataires, des associations...qui répondent à des exigences formulées et contrôlées par la Région. Un débat a traversé l'ensemble du mandat et il a porté sur l'articulation entre l'affirmation d'une volonté politique de service public, de la détermination de critères et de mesures d'évaluation et les procédures d'attribution de ces formations... Cette réflexion doit se prolonger et s'élargir à la problématique des coopérations entre les organismes de formation, de la pérennité de leur existence, ainsi qu'au devenir et au statut de l'AFPA...

TRANSPORTS

La politique des transports et des déplacements de la Région doit répondre à différents enjeux : favoriser le droit à la mobilité, rapprocher la Bretagne des grands réseaux européens, participer au développement équilibré du territoire en favorisant l'accès du plus grand nombre aux réseaux de transport. Tout ceci en privilégiant les modes de transports respectueux de l'environnement. Le projet de Ligne à Grande Vitesse a fait l'objet d'avancées significatives. Quant aux réseaux TER, la région Bretagne a, depuis 2004, créé les conditions d'une augmentation de sa fréquentation et constate aujourd'hui que celle-ci se situe nationalement parmi les plus importantes. Il importe donc aujourd'hui d'accompagner et d'anticiper la demande des usagers et les besoins du trafic.

Concernant le transport de marchandises, il se fait essentiellement par routes, le fret ferroviaire s'avère être presque inexistant sur notre territoire : il ne représente qu'1.4% de l'ensemble des flux de marchandises de la Région. La libéralisation du fret qui prétendait redynamiser ce secteur n'a fait qu'amplifier cet état de fait faute de rentabilité à court terme pour les entreprises souhaitant capter ce marché. Dans un contexte de hausse importante du pétrole et de crise climatique avérée, le fret doit être une priorité mais le Conseil régional dépend d'autres partenaires : RFF, SNCF ou encore l'Etat.

La même analyse peut être faite pour le transport maritime alors que la Bretagne est la première région maritime d'Europe. Le développement du cabotage - économique et plus respectueux de l'environnement - s'avère lui aussi essentiel allant contre la logique de la

Commission européenne de privilégier seulement les grands ports européens.

Depuis 2004, il a été décidé de diminuer l'intervention régionale sur le volet routier. Cependant, un certain nombre d'investissement routiers s'avèrent encore nécessaire pour désenclaver certains territoires non desservis par le ferroviaire tel la RN 164 et l'axe Triskell. Au nom du Grenelle de l'environnement, le Gouvernement a décidé de revoir ses engagements financiers, ce qui remet en cause certains de ces projets.

Avec 9 aéroports en comptant Nantes, la Bretagne est la Région qui en compte le plus, ceci étant expliqué par sa géographie spécifique. L'arrivée de la LGV et le projet de Notre Dames des Landes vont nécessiter de la part de la Région de définir clairement sa stratégie aéroportuaire.

On le perçoit, si l'implication du Conseil régional a été forte au cours des six dernières années, il reste bien des chantiers ouverts et des défis à relever: celui consistant à informer l'opinion pour qu'elle soit davantage impliquée autour de ces enjeux n'est sans doute pas le moindre des défis...et cela autant sur la problématique de la LGV, de son financement que sur les besoins de financement

conséquent en faveur du trafic régional, de l'augmentation de l'offre à des tarifs accessibles, de la modernisation des gares.

Très concrètement, cette réflexion se situe au-delà de la défense de service public mais elle permet de crédibiliser son développement. Elle a donc une double utilité, celle de rendre un service amélioré aux usagers et celle d'éclairer de manière offensive et constructive l'utilité des politiques et des services publics... et il même possible d'imaginer que la Région, ayant aujourd'hui en charge les ports et les aéroports montre le même niveau d'efficacité économique et sociale...

L'exigence de développer le fret maritime et ferroviaire reste entière: comment produire des actes en rapport avec toutes les intentions écrites dans tous les documents parlant de l'aménagement de la Bretagne depuis 30 ans ?

Par ailleurs, les efforts effectués par la Région depuis 2004 prolongent ceux accomplis par de nombreuses collectivités pour promouvoir le transport collectif et les modes de déplacement alternatifs à la voiture. Est-il possible d'amplifier la dynamique, de situer la Région dans un rôle d'accompagnement des collectivités, les moyennes en particulier pour élaborer des Plans de déplacements urbains prescrivant les objectifs précités ?

FORMATION INITIALE : LYCEES ET APPRENTISSAGE

La Bretagne peut se targuer d'être une des régions ayant l'un des taux de réussite au baccalauréat les plus importants, un taux de scolarisation élevé ou encore une Région où l'on dénombre le moins de sorties sans qualification. La réussite scolaire de ses jeunes est un atout pour la Bretagne mais celle-ci doit concerner tous les jeunes bretons. Pour cela, le Conseil régional, au travers de ses compétences, doit combattre les inégalités dues aux manques de moyens : c'est tout l'intérêt du programme d'investissements ambitieux dans les lycées, des chèques livres, l'aide aux premiers équipements pour les lycéens professionnels et apprentis,...

Si la Région ne se consacre qu'aux investissements, toute évolution du plan de formations a des conséquences directes sur sa propre politique.

Aussi, une réelle coopération doit se mettre en place avec l'Education Nationale. Ce dialogue n'a pas eu lieu concernant la réforme du Baccalauréat professionnel mis en place de façon unilatérale. Ainsi, face aux risques de sortie prématurée du système éducatif des élèves ne pouvant se diriger vers le baccalauréat professionnel, il a été décidé l'ouverture de nombreux CAP sur le territoire. L'apprentissage se substitue peu à peu à la filière classique notamment professionnelle : source d'économies pour l'Education Nationale. On ne peut se satisfaire de cette situation quand les

jeunes choisissent cette voie par défaut et que les sections d'apprentissage concurrencent les formations professionnelles en lycée.

Dans ce domaine, les questions ouvertes, les exigences sont nombreuses: elles portent d'abord sur l'affirmation de droits, celui à l'égalité dans l'accès à la connaissance par exemple. Mais de l'énoncé des principes à la réalité, il y a place pour des mesures volontaristes: celles visant à lutter contre l'échec scolaire et les sorties sans diplôme et qualification n'est pas la moindre.

ECONOMIE ET EMPLOI

La Bretagne, comme d'autres territoires, subit durement la crise. Les salariés du secteur automobile sont frappés de plans sociaux ou de mesures de chômage partiel tout comme l'agroalimentaire, premier pilier de l'industrie régionale. Et, l'inquiétude grandit dans d'autres secteurs: le bâtiment, le tourisme, les télécommunications... avec comme toute première conséquence l'envolée du chômage des salariés en contrats précaires et des jeunes.

Par ailleurs, cette crise économique est souvent utilisée comme prétexte à des "restructurations" comme à Alcatel Lucent...

Cette crise "financière" (cette crise du capitalisme sans les guillemets) conforte la nécessité d'agir politiquement en faveur des droits sociaux et de créer les conditions d'une implication forte en faveur de la qualité de l'emploi. En effet, il est intéressant de noter que les entreprises qui ont fait le choix de la qualification de leurs personnels, d'une rémunération digne de notre temps, de perspectives d'évolution pour leurs salariés, ou encore d'investissements dans l'outil de production, sont celles qui aujourd'hui et demain sont et seront en meilleure posture pour résister à cette crise. L'innovation sociale doit ainsi faire partie intégrante des politiques menées par la Région. C'est tout l'enjeu de la Charte de partenariat pour la qualité de l'emploi qui conditionne l'obtention d'aides aux entreprises au respect de certaines valeurs progressistes. Après un dialogue plutôt âpre, cette charte a été signée par l'ensemble des syndicats de

Les propos d'introduction à ce chapitre ont succinctement balayé quelques thématiques qu'il convient d'étayer et de nourrir par des propositions permettant de sortir des constats. Ainsi, une attention plus grande doit sans doute être portée à l'enseignement agricole, au développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication, à l'autonomie des jeunes, de l'accès au permis de conduire pour les jeunes qui quittent tôt le système scolaire, du contenu de l'apprentissage...

salariés et d'employeurs. Il s'agit, aujourd'hui, de poursuivre ce travail en étant vigilant sur son application. A ce sujet, malgré un soutien financier important aux pôles de compétitivité, l'institution n'a aucune visibilité des effets et des impacts des pôles. L'aide à l'innovation et la recherche ne peut être l'alibi au versement de ces aides facilement mobilisables.

Budgétairement, l'implication de la Région ne mobilise pas des moyens exceptionnels. En même temps, ces financements ne sont pas marginaux; ils s'ajoutent aux aides et aux allègements dispensés par d'autres collectivités, par l'Etat et l'Union Européenne. Additionnées, cela représente des sommes colossales. Ces constats interviennent particulièrement en situation de crise; des exigences de contrôle et parfois de remboursement des aides sont légitimement énoncées.

Nous sommes de ceux qui, politiquement, ont été particulièrement attentifs à ces objectifs. Nous continuons de l'être... mais la nécessité de travailler sur des critères d'aide semble constituer un préalable...et il convient de travailler autant sur ceux-ci que sur la question d'une large appropriation par les salariés et l'opinion publique de ce nouveau droit démocratique en devenir.

Sans doute convient-il de passer des caps, celui d'une revendication du contrôle des fonds à celle, plus large et préalable de la définition de critères, de principes, d'orientation de fonds... autant

s'agissant des PME, de l'artisan ayant besoin d'une aide que des pôles de compétitivité.

Peut-être est-ce là un des éléments premiers et structurant d'une véritable politique d'innovation sociale ? Quels sont les outils à imaginer pour que

la Région ait un peu de prégnance sur les politiques sociales ?

L'idée de créer un pôle public financier dans chaque région peut-il y contribuer ?

...

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La Région Bretagne attire et devrait continuer à attirer. Elle bénéficie d'un dynamisme démographique important : elle accueille chaque année 25 000 habitants supplémentaires. Si nous devons saluer et encourager l'attractivité et donc la vitalité du territoire breton qui fait de l'exode breton un vieux souvenir, ceci génère un certain nombre de constats, celui par exemple d'un intérêt plus marqué pour les "grandes" villes et le littoral.

Ainsi, la pression foncière due à la croissance démographique et aux flux migratoires induit une hausse des prix du foncier, un allongement des temps et donc des frais de transport, et la nécessité d'apporter des réponses en terme d'équipements et de services en adéquation avec les besoins. De plus, l'étalement urbain produit des dégâts environnementaux en empiétant sur les espaces naturels mais aussi sur les espaces agricoles...et paradoxalement davantage en secteur "rural" qu'en territoire urbain.

Parallèlement, on constate des déséquilibres territoriaux (entre l'Ouest et l'Est de la Bretagne, le littoral et le centre de la Bretagne) avec la dévitalisation de certains territoires. La loi Littoral de 1986 n'a pas empêché le développement des résidences secondaires et le recul d'activités qui ont naturellement leur place sur le littoral. Quant aux prix du foncier, ils ne cessent d'augmenter.

Au nom de la cohésion sociale et du développement harmonieux de la Bretagne, il nous faut préserver l'équilibre de nos territoires et, non les mettre en concurrence comme l'encouragent le Gouvernement et la Commission européenne. Le maintien et le développement de services publics de qualité se trouve ainsi être un défi majeur à relever contre la

dévitalisation de certaines parties du territoire. Et cela, d'autant plus que ces dernières années, les "restructurations" des services publics se sont multipliées : hôpital, justice, poste,... mettant à mal le principe de solidarité, principe fondateur de toute politique d'aménagement du territoire.

Parce que la Région est le territoire le plus pertinent pour avoir une vue globale de la situation, un certain nombre d'outils fondés sur des principes de solidarité et d'équité ont été mis en place depuis 2004 dont les contrats de pays – le parti pris a été d'aider les pays dans une situation moins favorable que les autres. L'Etablissement Public Foncier, outil chargé, pour le compte des collectivités, de réaliser des missions d'actions foncières, dont le décret a été seulement adopté en juin 2009 suite au blocage de l'Etat, sera un des éléments essentiels pour une politique d'aménagement du territoire solidaire. Il est ainsi déjà doté de 3,1 Millions d'euros pour permettre les premières acquisitions foncières.

Les services publics mobilisent régulièrement les populations et leurs élus. Les élus régionaux, singulièrement les élus communistes participent activement à ces mobilisations...mais l'institution régionale peut-elle agir plus efficacement en faveur de la défense et de la présence des services publics sur le territoire breton, de l'énoncé des besoins ? Un schéma régional de développement des services publics associant les usagers, les élus, les syndicats, les associations... peut-il y contribuer ? Si les contrats de pays apparaissent comme des outils pertinents, la question de l'appropriation de leur contenu par les populations et les élus

concernés est-elle suffisante. Cela n'appelle-t'il pas la création et le renforcement des structures d'aide aux collectivités, d'espaces de mutualisation... ?

S'agissant de l'EPF (Etablissement public foncier), cette même nécessité se pose sans doute...

Et, pour ne pas conclure dans ce domaine, force est de constater que la problématique des infrastructures de communication et de l'usage des

technologies de l'information n'est pas une question marginale. Elle mobilise autant, sinon plus, que la présence postale...et paradoxalement, dans ce secteur complètement ouvert à la concurrence, les gens s'adressent à leurs élus comme s'ils s'agissait d'une mission de service public. N'est-ce pas un point d'appui pour peser sur les choix –ou les non-choix- décidés dans ce domaine. Quel rôle pour la région?

CULTURE ET SPORT

La Bretagne est reconnue pour son dynamisme culturel. Attaché à son identité, elle n'en est pas moins une terre de créativité artistique, et cela, dans tous les domaines. La politique culturelle du Conseil régional a privilégié une approche à la fois transversale et territoriale, cela dans un contexte de désengagement de l'Etat. Selon une récente étude, les collectivités territoriales constituent les principaux financeurs publics de la culture en France. Il s'agit aujourd'hui d'œuvrer pour une politique culturelle cohérente où l'ensemble des collectivités territoriales bretonnes, dans un rapport exigeant avec l'Etat, convergent vers les mêmes objectifs.

Notre fil conducteur dans l'élaboration de nos politiques régionales doit être la recherche d'un meilleur accès aux œuvres et aux pratiques. Pour cela, il nous faut, tout d'abord, favoriser le foisonnement artistique et culturel. Comme le disait Jean Vilar, « *Il faut avoir l'audace et l'opiniâtreté d'imposer au public ce qu'il ne sait pas qu'il désire.* ». Alors qu'au nom d'un prétendu «échec de la démocratisation culturelle», Nicolas Sarkozy veut soumettre la création à l'applaudimètre et donc, de fait, favoriser l'uniformisation de la culture. Pour cela, les artistes, confrontés à la remise en cause de leur statut, doivent avoir les moyens de vivre pour créer. Toutes les formes de culture sans exclusive doivent être soutenues et, ce, sur l'ensemble du territoire. Concernant l'accès des plus jeunes aux cultures, la mise en place d'un pass culture constitue une proposition portée par les communistes bretons et leurs élus depuis près de 10 ans.

Toutes les cultures en Bretagne doivent avoir leur place : les langues régionales en font partie. L'apprentissage du gallo et du breton attire de plus en plus de jeunes mais est loin encore de compenser la perte de locuteurs : elles doivent donc être soutenues dans le cadre de l'enseignement public comme les écoles associatives Diwan qui participent activement au développement du breton. La demande d'expérimentation par le Conseil régional de Bretagne de la carte scolaire de l'enseignement bilingue ne nous paraît être la solution la plus pertinente.

La Bretagne est la région ayant le plus de licenciés sportif ; ceci est conjugué à une grande vitalité de l'organisation associative sportive. Le rôle du Conseil régional de Bretagne s'est largement affirmé depuis 2004 dans ce domaine en ayant notamment travaillé sur l'aspect transversal de cette politique (lycée, formation, emploi, politique territoriale,...). Elle est devenue un partenaire privilégié, ce rôle doit être renforcé.

Nombreux restent les défis à relever. Celui portant sur le "pass-culture" n'étant pas le moindre. Lors du mandat 2004-2010, ce projet a été étudié en lien avec le Conseil régional des jeunes. Si l'objectif de sa mise en oeuvre reste pertinent, la réflexion sur son contenu, son financement doit s'approfondir.

Dans le contexte précité de désengagement de l'Etat, convient-il d'organiser une conférence territoriale entre la Région, les départements et les agglomérations bretonnes pour mettre en

avant et peser pour des ambitions efficaces et adaptées ?

La question du rapport à la politique de l'Etat est évidemment liée à celle qui précède...

On peut également lister d'autres questionnements sur le soutien aux artistes, la promotion de l'accès à la culture, sur la localisation des équipements culturels et le

soutien à leurs projets, en particulier dans les quartiers populaires et en milieu rural

Dans le domaine du sport, les nouvelles ambitions fixées en 2004 devront naturellement se renforcer autant sur la transversalité de cette politique que sur des orientations qui favorisent l'accès de tous au sport, à toutes les disciplines sportives ...

SANTE

La santé comme la politique du logement ne fait pas partie des missions obligatoires des Régions, mais la Région Bretagne, comme un certain nombre de conseils régionaux, a décidé de se saisir de ces questions d'intérêt régional avec la volonté de réduire les inégalités sociales.

Il est tout d'abord indispensable de se mobiliser pour que l'Etat accorde à ce secteur les moyens à la hauteur des besoins, l'objectif n'étant pas de se substituer aux financements et compétences des autres acteurs.

L'égalité d'accès à la prévention et aux soins sur l'ensemble du territoire régional va devenir un enjeu majeur pour les prochaines années. Force est de constater que la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires accélère ce phénomène de désertification médicale en restructurant complètement le paysage hospitalier actuel. Nous devons ainsi nous interroger sur la place des régions au sein des futures Agences Régionales de Santé, et donc sur leurs relations avec l'Etat car il est fort probable que la population se tourne de plus en plus vers les collectivités pour

pallier les insuffisances de l'Etat. Par ailleurs, la consommation importante de psycho-actifs et les maladies professionnelles qui sont, en Bretagne, deux fois supérieures à la moyenne doivent être traitées avec beaucoup d'attention. Le handicap comme le vieillissement de la population doivent être pris en compte.

Comment créer les conditions d'une implication citoyenne et institutionnelle plus forte sur ces questions de santé?

Peut-on imaginer, en rapport avec des initiatives nationales visant à contrecarrer les dispositions et lois régressives en la matière, que la Bretagne, l'ensemble des forces actives et institutionnelles, puissent enfin poser cette problématique à partir des besoins de la population?

La région peut-elle jouer un rôle dans le domaine du rapport entre le travail et la santé?

...

LOGEMENT

La Bretagne reste une région en retard aussi bien quant à la part de logements sociaux dans le parc total de logement que dans l'offre d'hébergement à destination des personnes en difficultés. L'augmentation du coût généralisée du foncier est un premier frein à la construction de logements sociaux. Le conseil régional accompagne les collectivités locales pour faire face à la demande de logements de qualité.

Il y a donc matière à une intervention plus efficace en faveur du développement du logement social en Bretagne; il convient sans doute d'approfondir la question de l'accès des jeunes...et des personnes âgées à des logements accessibles et adaptés...

ENVIRONNEMENT

Dégâts environnementaux, crise climatique, crise énergétique: le libéralisme ne commet pas seulement des dégâts sociaux!

Dans ce contexte, le Grenelle de l'Environnement est loin d'être à la hauteur de ces enjeux. Il ne pouvait pas en être autrement : réfléchir aux réponses à apporter face à ces crises, c'est réfléchir à un autre mode de développement loin de toute concurrence exacerbée. Ceci doit être l'un des fils conducteurs de l'ensemble des politiques menées par le Conseil régional de Bretagne : économie, transport, aménagement du territoire, mer, agriculture, logement...

La Bretagne présente une qualité des milieux aquatiques plutôt dégradée. Aussi, la Directive Cadre sur l'eau de l'Union européenne fixe un objectif de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques pour l'année 2015. Force est de constater que la Bretagne ne pourra atteindre cet objectif. Les moyens mis par l'Etat sur cette politique de l'eau s'avèrent insuffisant et il existe peu de lisibilité des interventions publiques tant les acteurs comme les programmes de reconquête sont nombreux. Enfin, les questions liées à l'eau ne peuvent être abordées sans évoquer la question du patrimoine naturel, de l'aménagement du territoire, du littoral et plus encore de l'agriculture. A maintes reprises, le Conseil régional a ainsi demandé le droit à l'expérimentation dans le domaine de l'eau, toujours refusé.

Concernant la politique de l'énergie, nous devons répondre à deux enjeux : réduire les émissions de gaz

à effets de serre et assurer l'approvisionnement énergétique de la Bretagne. Or, proportionnellement au reste de la France, en Bretagne, on consomme beaucoup plus de pétrole, un peu plus d'électricité, et moins de gaz. Les transports (pétrole) sont un poste majeur de dépense énergétique. En ce qui concerne l'électricité, la situation de la Bretagne est extrêmement fragile : elle ne produit que 8 % de sa consommation qui augmente plus vite que la moyenne nationale, une majeure partie du territoire régional est située en bout de ligne et le maillage du réseau à très haute tension est incomplet. Il s'agit ainsi de favoriser la réduction des consommations d'énergie, de développer la production d'énergies renouvelables grâce à la mer, au vent, au soleil, à la biomasse et de sécuriser l'approvisionnement énergétique...

Parmi les questions d'avenir, celle portant sur la production d'énergie est très importante pour notre région : si un consensus assez général –auquel nous participons- se dégage sur la nécessité de diversifier les modes de production, de favoriser les énergies renouvelables, de ne pas gaspiller, d'aider les particuliers et les entreprises à faire des économies...la question des mesures à prendre pour sécuriser et accroître la production d'énergie sur le territoire régional lui-même reste entière...

Dans un contexte de libéralisation du secteur, il nous semble utile de ne pas laisser ce débat et les décisions dans les mains exclusive de ceux qui font des affaires avec tout, et même avec de l'énergie verte !...

AGRICULTURE, PECHE

Première Région agricole d'Europe pour la pêche et l'agriculture, la Bretagne est confrontée à un véritable enjeu. La mondialisation libérale appliquée à ces deux secteurs vitaux de notre économie risque d'avoir pour effet de les anéantir.

L'agriculture et la pêche sont des activités vitales pour la vie, l'aménagement et la valorisation du territoire breton. Ces activités sont constitutives de notre identité. Elles sont déterminantes pour l'avenir des sociétés humaines, car celles-ci doivent assurer la souveraineté et la sécurité alimentaire des peuples. C'est à ces objectifs là que les politiques publiques, à tous les niveaux, devraient se consacrer. Nous visons donc une politique agricole et maritime ambitieuse, au service d'une agriculture paysanne et d'une politique de pêche créatrice d'emplois, produisant toutes les deux une alimentation de qualité pour tous et permettant une indépendance alimentaire en préservant

l'environnement. Cela passe par des mécanismes de régulations et par une juste rémunération du travail de la terre et de la mer.

Dans le cadre des prérogatives propres à l'échelon Régional, n'y a t il pas lieu d'ouvrir le débat sur la nécessité de soutenir toutes les agricultures de production dès lors que celles-ci sont vivrières, aménageuses du territoire et respectueuses de l'environnement? Les politiques régionales ne devraient elles pas affirmer une ambition plus nette en faveur de filières fortes, développant des coopérations entre elles? Le secteur coopératif, particulièrement dense en Bretagne, ne devrait il pas constituer un atout à valoriser pour faire face et résister à la mondialisation libérale? Certaines compétences régionale, notamment en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructures et de

transports, ne devraient elles pas constituer de véritables leviers de nature à donner des ambitions nouvelles à ces secteurs ?

